

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 29 mai 2017
**CALENDRIER UNIVERSITAIRE SCIENCES,
MEDECINE ET MEEF 2017-2018**

- Vu le Code de l'Education, notamment son article L. 712-3 ;

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Approuvent avec 18 voix POUR, 4 CONTRE et 1 ABSTENTION (23 votants) le calendrier universitaire sciences, médecine et MEEF 2017-2018, ci-annexé.

Le Président de l'Université
Pierre et Marie Curie


Jean CHAMBAZ

Année universitaire 2017-2018 : Organisation (Licence et Master)

- **1^{er} septembre 2017 : Début de l'année universitaire 2017-2018**
- **1^{er} septembre au 22 décembre 2017 : 1^{ère} période d'enseignement**

ARRET DES ENSEIGNEMENTS

Toussaint : du samedi 28 octobre 2017 au matin au dimanche 5 novembre 2017 au soir

Noël : du samedi 23 décembre 2017 au matin au dimanche 7 janvier 2018 au soir

- **22 janvier au 18 mai 2018 : 2^{nde} période d'enseignement**

ARRET DES ENSEIGNEMENTS

Printemps : du samedi 14 avril 2018 au matin au dimanche 29 avril 2018 au soir

- **30 septembre 2018 : Fin de l'année universitaire 2017-2018 (Licence et Master 1)**
- **15 décembre 2018 : Fin de l'année universitaire 2017-2018 (Master 2)**

Pour mémoire: Jours fériés reconnus en France

Mercredi 1^{er} novembre 2017 : Toussaint

Samedi 11 novembre 2017 : Armistice 1918

Lundi 25 décembre 2017: Noël

Lundi 1^{er} janvier 2018: Jour de l'an

Lundi 2 avril 2018: Lundi de Pâques

Mardi 1^{er} mai 2018: Fête du travail

Mardi 8 mai 2018 : Armistice 1945

Jeudi 10 mai 2018 : Ascension

Lundi 21 mai 2018 : Lundi de Pentecôte

Samedi 14 juillet 2018 : Fête Nationale

Mercredi 15 août 2018 : Assomption

Année universitaire 2017-2018 : Calendrier

(Licence et Master)

Première période

- Du 1^{er} septembre au 22 décembre 2017 :
 - o Accueil des étudiants de L1 : 4, 5 et 6 septembre 2017 (pas d'enseignements en L1 pendant ces trois jours)
 - o Welcome Week : 5, 6 et 7 septembre 2017
 - o JOR : 26 octobre 2017 (L1, L2, L3 : suspension des enseignements de 10h30 à 16h)
 - o Atrium des Métiers : 9 novembre 2017 (M1, M2 : suspension des enseignements de 10h30 à 16h)
- Du 8 au 12 janvier 2018 : 1^{ère} session d'examen de la 1^{ère} période L1-L3
- Du 15 au 19 janvier 2018 : 1^{ère} session d'examen de la 1^{ère} période L2- M

En cas de nécessité absolue de service, des examens pourront avoir lieu le matin des samedis 13 et 20 janvier 2018.

Deuxième période

- Du 22 janvier au 18 mai 2018 :
 - o Révisions L1-L3 : du 14 au 18 mai 2018
- Du 22 au 25 mai et le 28 mai 2018: 1^{ère} session d'examen de la 2^{nde} période L1-L3
- Du 22 au 25 mai 2018 : Révisions L2-M
- Du 29 mai au 1^{er} juin et le 4 juin 2018: 1^{ère} session d'examen de la 2^{nde} période L2-M

Deuxième session d'examen

- Du 18 au 22 juin 2018: 2^{ème} session d'examen de la 1^{ère} période L1-L2-L3-M
- Du 25 au 29 juin 2018 : 2^{ème} session d'examen de la 2^{nde} période L1- L2-L3-M

En cas de nécessité absolue de service, des examens pourront avoir lieu le matin des samedis 26 mai 2018, 2 juin 2018, 23 juin 2018, 30 juin 2018.

Année universitaire 2017-2018 : Enseignements Paramédicaux (Orthophonie, Orthoptie et Psychomotricité) + 1^{er} et 2^{ème} cycle des études médicales

1ère période d'enseignement :

Orthophonie :

- Du 04/09/17 au 22/12/17 : 1ère période d'enseignement (L1, L2 et L3)
- Du 04/09/17 au 15/12/17 : 1ère période d'enseignement (M1 et M2)

Orthoptie :

- Accueil des étudiants de 1^{ère} année : vendredi 1^{er} septembre 2017
- Du 04/09/17 au 22/12/17 : (L1, L2 et L3)

Psychomotricité :

- Du 01/09/2017 au 23/12/17

PACES :

- Du 11/09/2017 au 01/12/2017

IFSI :

- Du 04/09/2017 au 12/12/2017

DFGSM2

Rentrée universitaire : 28/08/2017
Stage infirmier : du 28/08/2017 au 15/09/2017
Début des enseignements : 18/09/2017
UE libres : du 11 au 22 décembre 2017

DFGSM3

Rentrée universitaire : 29/08/2017
Début des enseignements: 29/08/2017
UE libres : du 08/01/2018 au 19/01/2018
1^{er} stage : du 18/09/2017 au 31/12/2017

DFASM1

Rentrée universitaire : 11/09/2017
Début des enseignements: 11/09/2017
1^{er} stage : du 18/09/2017 au 14/01/2018

DFASM2

Rentrée universitaire : 11/09/2017
Début des enseignements: 11/09/2017
1^{er} stage : du 18/09/2017 au 10/12/2017
2^{ème} stage : du 11/12/2017 au 04/03/2018

DFASM3

Rentrée universitaire : 28/08/2017
Début des enseignements : 28/08/2017
1^{er} stage : du 18/09/2017 au 10/12/2017
2^{ème} stage : du 11/12/2017 au 04/03/2018

MASTER SANTE

Rentrée universitaire :
Début des enseignements :

ARRET DES ENSEIGNEMENTS

- Du 30/10 au 05/11/17 inclus (**congé spécifique à la psychomotricité**)

Vacances de Noel : du samedi 23 décembre 2017 au matin au dimanche 7 janvier 2018 au soir (vaut pour toutes les formations)

1ère session d'examen :

Orthophonie :

- Du 18/12/2017 au 22/12/2017 (M1et M2)
- Du 08/01/2018 au 19/01/2018 (L1, L2 et L3)

Examens en dehors des périodes d'examens en raison de mutualisation

L1 Orthophonie :

UE 1.1.1 Introduction aux sciences du langage, Linguistique mutualisée avec Paris III : décembre 2017*

UE 1.2.1 Psychologie générale mutualisée avec les IFSI : fin janvier 2018*

L2 Orthophonie :

UE 9.3 Ethique & Déontologie mutualisée avec la psychomotricité : le 11/12/2017

L3 Orthophonie :

UE 2.6 Psychiatrie de l'adulte mutualisée avec les IFSI : fin janvier 2018*

Orthoptie :

- Du 08/01/2018 au 12/01/2018 (L1, L2 et L3)

Psychomotricité :

- Le 11/12/2017 (3^{ème} année)
- Du 15/01/2018 au 19/01/2018 (1^{ère} et 2^{ème} année)

PACES:

- Le 19 décembre 2017

DFGSM2 :

- Du 04 au 08 décembre 2017

DFGSM3 :

- Du 09 au 13 octobre 2017
- Du 04 au 08 décembre 2017
- Du 18 au 22 décembre 2017

DFASM 1 :

- Du 18 au 22 décembre 2017
- Du 8 au 12 janvier 2018
- Du 15 au 19 janvier 2018

DFASM 2 :

- Du 15 au 19 janvier 2018
- Du 22 au 26 janvier 2018
- Du 29 janvier au 02 février 2018

DFASM 3 :

- Du 19 au 23 février 2018

MASTER SANTE :

Deuxième période d'enseignement

Orthophonie :

- Du 8 janvier 2018 au 4 mai 2018 (M1 et M2)
- Du 22 janvier 2018 au 4 mai 2018 (L1, L2 et L3)

Orthoptie :

- Du 8 janvier 2018 au 13 avril 2018

Psychomotricité :

- Du 8 janvier 2018 au 14/04/2018 (1^{ère} et 2^{ème} année et 3^{ème} année)

PACES :

- Du 08/01/2018 au 06/04/2018

IFSI :

- Du 05/02/2018 au 31/03/2018

DFGSM2

Reprise des enseignements : 08/01/2018
UE libres : du 2 au 13 avril 2018
Stage de sémio : du 30 avril au 22 juin 2018

DFGSM3

Reprise des enseignements : 22/01/2018
UE libres : du 2 au 13 avril 2018
2^{ème} stage : du 22/01/2018 au 01/04/2018
3^{ème} stage : du 23/04/2018 au 13/07/2018

DFASM1

Reprise des enseignements : 15/01/2018
2^{ème} stage : du 15/01/2018 au 22/04/2018
3^{ème} stage : du 23/04/2018 au 16/09/2018

DFASM2

Reprise des enseignements : 05/02/2018
3^{ème} stage : du 05/03/2018 au 27/05/2018
4^{ème} stage : du 28/05/2018 au 16/09/2018

DFASM3

Rentrée universitaire : 28/08/2017
Début des enseignements : 28/08/2017
3^{ème} stage : du 05/03/2018 au 15/05/2018
4^{ème} stage : du 25/06/2017 au 16/09/2018

MASTER SANTE :

ARRET DES ENSEIGNEMENTS

- Du 26/02 au 04/03/18 (**Congé spécifique à la Psychomotricité**)
- **Vacances de Printemps** : du samedi 14 avril au matin au dimanche 29 avril 2018 au soir (vaut pour toutes les formations à l'exception de l'orthophonie M2 : du samedi 21 avril au matin au dimanche 29 avril 2018 au soir)

1ère session d'examen de la 2nde période :

Orthophonie :

- Du 07/05/2018 au 18/05/2018 (L1, L2 et L3)
- **Du 07/05/2018 au 19/05/2018 (M1 et M2)** ; Soutenance les 28/05/2018 et 4/06/2018 (M2)

Examens en dehors des périodes d'examens en raison de mutualisation

L2 UE 2.7 Notions de Pharmacologie mutualisé avec l'orthoptie : du 30/04/2018 au 04/05/2018

Orthoptie :

- Du 30/04/2018 au 04/05/2018 (L1, L2 et L3 : hors oral UE 10/11/17, soutenances des mémoires, certificat de compétences cliniques)

Psychomotricité :

- Le 26/03/2018 (3^{ème} année)
- Du 14/05/2018 au 18/05/2018 (1^{ère} et 2^{ème} année)

PACES:

- Les 3 et 4 mai 2018

DFGSM2 :

- Du 26 au 30 mars 2018

DFGSM3 :

- Du 26 février au 02 mars 2018
- Du 26 au 30 mars 2018
- Du 25 au 29 juin 2018

DFASM 1 :

- Du 09 au 13 avril 2018
- Du 25 au 29 juin 2018

DFASM 2 :

- Du 11 au 15 juin 2018
- Du 25 au 29 juin 2018

DFASM 3 :

- CCC-FI : semaine du 5 février 2018
- C6 : semaine du 12 ou 19 février 2018
- Epreuves classantes nationales blanches : semaine du 12 mars 2018
- Epreuves classantes nationales : semaine du 18 juin 2018

MASTER SANTE :

2ème session d'examen de la 2nde période (rattrapages) :

Orthophonie :

- Du 25/06/2018 au 11/07/2018 (L1, L2, L3 et M1)
- **Du 12 au 20 juin 2018 (M2)**
- Le 2 juillet 2018 - soutenances (M2)

Examens en dehors des périodes d'examens en raison de mutualisation

L1 Orthophonie :

UE 1.1.1 Introduction aux sciences du langage, Linguistique mutualisée avec Paris III : de mi-juin à mi-juillet 2018*

UE 1.2.1 Psychologie générale mutualisée avec les IFSI : fin Août 2018*

L2 Orthophonie :

UE 9.3 : Ethique & Déontologie mutualisée avec la psychomotricité : le 12/04/2018

UE 2.7 Notions de Pharmacologie mutualisée avec l'orthoptie : du 18/06/2018 au 29/06/2018

L3 Orthophonie :

UE 2.6 Psychiatrie de l'adulte mutualisée avec les IFSI : début juin 2018*

Orthoptie :

- Du 18/06/2018 au 06/07/2018 (L1, L2, L3 : hors rattrapages du C2I)

Psychomotricité :

- Le 12/04/2018 (3^{ème} année)
- Du 02/07/2018 au 06/07/2018 (1^{ère} et 2^{ème} année)

***exceptions des examens mutualisés :**

le calendrier des IFSI ou de Paris III pour 2017-2018 n'est pas encore arrêté.

les périodes en rouge sont données à titre indicatif et susceptibles d'être modifiées.

DFGSM2 :

- Du 25 au 29 juin 2018

DFGSM3 :

- Du 27 au 31 août 2018

DFASM 1 :

- Du 27 au 31 août 2018

DFASM 2 :

- Du 27 au 31 août 2018

DFASM 3 :

- Semaine du 9 avril 2018

MASTER SANTE :

CALENDRIER 2017-2018 - MASTER MEEF (mentions 1er degré, 2nd degré, Encadrement Éducatif et Pratiques et Ingénierie de la Formation) et Fonctionnaires stagiaires hors master - Document de Travail du 20/04/2017
M1 et M2: évaluations des enseignements annualisés

AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEBVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN		JUILLET	
1 M		31 1 V	Tous stagiaires - pré-remise établissements	1 D		1 M		1 V	Stage OPA 1 M1	1 L		1 J		1 J		1 D		1 M		1 V	Commissions d'évaluation par parcours (Mentions 2nd degré et PFI) et Mention Encadrement Éducatif M1 et M2 Adapté	1 D	
2 M		2 S		2 L		2 J		2 S		2 M		2 V		2 V		2 L		2 M		2 S		2 L	
3 J		3 D		3 M		3 V		3 D		3 M		3 S		3 S		3 M		3 J		3 D		3 M	
4 V		4 L	Tous stagiaires - rentrée élèves établissements	4 M	Journée d'étude (Après-Midi)	4 S		4 L		4 M		4 D		4 D		4 M		4 V		4 L	Commissions d'évaluation par parcours (Mentions 2nd degré et Encadrement Éducatif) et M2 parcours ASM de la mention PFI	4 M	
5 S		5 M		5 J		5 D		5 M		5 V		5 L		5 L		5 J		5 S		5 M	Commissions d'évaluation par parcours M2 Alternant (Mentions 2nd degré et Encadrement Éducatif) et M2 parcours ASM de la mention PFI	5 J	
6 D		6 M		6 V		6 L		6 M		6 S		6 M		6 M		6 V		6 D		6 M		6 V	
7 L		7 J	32	7 S		7 M		7 J		7 D		7 M		7 M		7 S		7 L		7 J		7 S	
8 M		8 V		8 D		8 M		8 V		8 L		8 J		8 J		8 D		8 M		8 V	Date limite retour évaluations stagiaires Mention 1er degré	8 D	
9 M		9 S		9 L		9 J		9 S		9 M		9 V		9 V		9 L		9 M		9 S		9 L	28
10 J		10 D		10 M		10 V		10 D		10 M		10 S		10 S		10 M		10 J		10 D		10 M	
11 V		11 L		11 M		11 S		11 L	Journée laïcité	11 J		11 D		11 D		11 M		11 V		11 L	Jury Mentions 2nd degré et E.E. M1 et M2 Adapté	11 M	
12 S		12 M	Conférences Tronc Commun de Formation M1	12 J		12 D		12 M		12 V		12 L		12 L		12 J		12 S		12 M	Avis du Directeur ESPE Mention 1er degré	12 J	
13 D		13 M		13 V		13 L		13 M		13 S		13 M		13 M		13 V		13 D		13 M	Jurys Mention 1er degré	13 V	
14 L		14 J	33 34	14 S		14 M		14 J		14 D		14 M		14 M		14 S		14 L		14 L		14 S	
15 M		15 V		15 D		15 M		15 V		15 L		15 J		15 J		15 D		15 M		15 V		15 D	
16 M		16 S		16 L		16 J		16 S		16 M		16 V		16 V		16 L		16 M		16 S		16 L	29
17 J		17 D		17 M		17 V		17 D		17 M		17 S		17 S		17 M		17 J		17 S		17 M	
18 V		18 L		18 M		18 S		18 L		18 J		18 D		18 D		18 M		18 V		18 L	Date limite retour évaluation stagiaires 2nd degré et EE	18 M	
19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 V		19 L		19 L		19 J		19 S		19 M		19 J	
20 D		20 M		20 V		20 L		20 M		20 S		20 M	Journée d'étude	20 M		20 V		20 D		20 M	Jury Mention PFI	20 V	
21 L		21 J	34 21	21 S		21 M		21 J		21 D		21 M		21 M		21 S		21 L		21 J		21 S	
22 M		22 V		22 D		22 M		22 V	Stage OPA 1 M1	22 L		22 J		22 J		22 D		22 M		22 V		22 D	
23 M		23 S		23 L		23 J		23 S		23 M		23 V		23 V		23 L		23 M		23 S	Date limite Contrôle Terminal M1 et M2 Adapté Toutes Mentions	23 S	30
24 J		24 D		24 M		24 V		24 D		24 M		24 S		24 S		24 M		24 J		24 D		24 M	
25 V		25 L		25 M		25 S		25 L		25 J		25 D		25 D		25 M		25 V		25 L		25 M	
26 S		26 M		26 J		26 D		26 M		26 V		26 L		26 L		26 S		26 M		26 J		26 M	
27 D		27 M		27 V		27 L		27 M		27 S		27 M		27 M		27 V		27 D		27 M		27 V	
28 L	Matin : Accueil tous stagiaires Recteur Après-midi : Accueil stagiaires 1er degré à l'ESPE - Accueil stagiaires 2nd degré et CPE Rectorat (Inspecteurs)	28 J		28 S		28 M		28 J	Stage OPA 1 M1	28 J		28 D		28 M		28 S		28 L		28 J	Avis du Directeur ESPE Stagiaires 2nd degré et EE *	28 S	
29 M	Matin : Accueil ESPE stagiaires 2nd degré et CPE Après-midi : stagiaires 2nd degré et CPE Formateurs ESPE (Coordonnateurs) Journée : Accueil stagiaires 1er degré rectorat	29 V		29 D		29 M		29 V		29 L		29 S		29 M		29 J		29 M		29 V	Commissions d'évaluation par parcours (Mentions 2nd degré et PFI) et Mention Encadrement Éducatif M1 et M2 Adapté	29 D	
30 M	Stagiaires 1er degré - Formation ESPE Stagiaires 2nd degré et CPE - accueil établissements	30 S		30 L		30 J		30 S		30 M		30 V		30 M		30 L		30 M		30 S		30 L	
31 J	Stagiaires 1er degré - Formation ESPE Stagiaires 2nd degré et CPE - formation ESPE	31 M		31 D		31 M		31 D		31 M		31 S		31 M		31 V		31 D		31 M		31 M	

Congés scolaires et de tous les fonctionnaires stagiaires
 Dimanches, jours fériés
 Congés M1 et M2 adapté
 Commissions d'évaluation par parcours mention 2nd degré et Encadrement Éducatif
 Échéances liées à la titularisation
 Exams
 Jury Master
 Période de cours
 Période de stage M1
 Formation TCF
 Calendrier rentrée des fonctionnaires stagiaires

* Date limite de transmission de l'avis du directeur de l'ESPE aux rectorats de Paris-Crétail-Versailles pour les mentions 2nd degré et encadrement éducatif

PERIODES DES OPERATIONS D'INSCRIPTION A L'UPMC

Les périodes d'inscription en licence, en master, en doctorat de sciences et pour l'ensemble des formations médicales et paramédicales de l'UPMC sont définies ci-après

Les formations relevant de la formation continue et les inscriptions en UE isolées ne sont pas concernées.

Les périodes de candidatures sont fixées pour chacune des formations :

- En Licence générale, du 15 mai au 30 juin 2017 ;
- En Licence professionnelle, jusqu'au 15 juillet 2017 ;
- En Master, du 19 avril au 30 juin 2017 ;
- En PACES hors APB, du 1^{er} mai au 15 juin 2017 ;
- En Doctorat, tout au long de l'année universitaire (hors périodes de fermeture de l'IFD) ;

Certaines formations peuvent avoir des modalités spécifiques qui sont précisées sur le site de l'UPMC :

- Double cursus - dans ce cas, seules les modalités de candidatures et d'inscription auprès du partenaire peuvent être différentes de celles mises en place à l'UPMC ;
- Réorientation après une PACES ou une CPGE ;
- Masters MEEF et CMI ;
- Concours d'accès aux formations d'orthophonie, de psychomotricité et d'orthoptie.

Périodes d'inscription administrative

Sous réserve de dispositions particulières, les inscriptions administratives sont réalisées, au plus tard :

- En Licence, le 15 octobre 2017 ;
- En Master, le 15 octobre 2017 (sauf pour le master MEEF, 30 septembre 2017) ;
- Pour les formations en apprentissage, le 15 décembre 2017 ;
- En Doctorat :
 - Inscription en première année, le 1^{er} juin 2018 ;
 - 2^{ème} et 3^{ème} inscription, le 15 octobre 2017 ;
 - Inscription dérogatoire au-delà de la 3^{ème} année, le 20 décembre 2017 ;
- En PACES, en 1^{ère} année d'orthophonie, psychomotricité et d'orthoptie, le 15 septembre 2017. En cas de désistement en 1^{ère} année d'orthophonie, psychomotricité et d'orthoptie, les places libérées sont proposées, par ordre de classement, aux candidats figurant sur la liste complémentaire. Les candidats appelés sur liste complémentaire ont jusqu'au 16 octobre 2017 pour procéder à leur inscription administrative. Ils ne pourront plus s'inscrire administrativement au-delà de cette date ;
- En troisième cycle de médecine, le 1^{er} juin 2018 ;
- En DFGSM et DFASM, les inscriptions ont lieu entre le 18 juillet 2017 et le 15 octobre 2017

Inscription semestrielle et demande de transfert

Il est possible de se réorienter à l'UPMC. Dans ce cas, les modalités et les périodes de candidature, de préinscription et d'inscription, sont précisées sur le site de l'université. Elles sont impératives. La demande de transfert à l'UPMC est réalisée selon les modalités de candidatures et d'inscription.